

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Band: 14 (1953)

Heft: 10-11

Rubrik: L'assemblée des délégués à Langenthal, les 25 et 26 avril 1953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kat.	Verlag	Komponist	Werk
Cat.	Edit.	Auteur	Oeuvre
B 3	1	Haydn J. :	Konzert für Violoncello in D-dur 2. 2. 2. 2. — 2. 0. 0. Str. P.
D 2	—	Bach J. S. :	Grave und Bourrée Str. P. Klv.

Korrigenda : In der «Sinfonia» Nr. 3 1953 sollte es heißen :

A 1	3	Haydn J. :	Andante a. d. Glocken-Sinfonie No 5, D-dur 2. 2. 1. 2. — 2. 2. 1. Timp. Str. P. Klv.
-----	---	------------	--

Für den Zentralvorstand : *R. Botteron*, Zentralpräsident

L'assemblée des délégués à Langenthal, les 25 et 26 avril 1953

L'ampleur des communications officielles se rapportant à l'assemblée des délégués de cette année (notamment les procès-verbaux en langues allemande et française) n'a permis que maintenant à la rédaction de «Sinfonia» de présenter aux lecteurs romands le compte rendu rédactionnel de cette réunion. Aussi nous bornerons-nous, vu le temps qui s'est écoulé depuis cette assemblée, à n'esquisser que sommairement les événements qui se sont déroulés dans un cadre si aimable et bien organisé pendant les deux jours susmentionnés.

Un grand nombre de délégués arrivèrent déjà le samedi, 25 avril, à Langenthal, localité «aussi industrielle que gaie», se trouvant «au milieu d'une contrée non seulement charmante mais aussi fertile». En montant au sommet du petit monticule boisé qui se trouve au sud de Langenthal, nous avons en effet été surpris de la paisible beauté de la situation et de l'entourage de cette petite ville. De tous les points cardinaux champs riants et jardins florissants s'avancent vers le centre de Langenthal avec ses maisons patriciennes, ses auberges spacieuses, ses bâtiments publics et industriels. La section hôtesse, l'Orchesterverein de Langenthal, avait rédigé un programme détaillé qui promettait une alternance attrayante de jouissances musicales, de divertissements et de réunions d'affaires. Ce programme fit également ressortir l'importance de l'orchestre de Langenthal dans la vie musicale de la commune au cours de cinquante ans d'activité.

Après le dîner servi dans les différents hôtels où les délégués avaient trouvé leur gîte, tout le monde se rendit au théâtre municipal, centre également de la vie musicale de Langenthal, pour suivre les péripéties artistiques du concert de jubilé. Sous la direction de M. Corrado Baldini, chef d'orchestre consciencieux, possédant son métier, l'orchestre exécuta l'avant-dernière symphonie de Mozart, en sol mineur, oeuvre passionnée, en partie très contrapuntique et souvent audacieuse au point de vue des modulations. L'inter-

prétation fit preuve de goût et de compréhension pour le caractère particulier de cette oeuvre géniale.

Au centre du programme était placé le concerto pour piano de Schumann, synthèse admirable de la fantaisie et du tempérament, de la poésie et du sens de l'intimité du grand Romantique allemand. Les initiés savent que l'accompagnement de ce concerto est parfois quelque peu rébarbatif, surtout dans le domaine de rythmes compliqués et en syncopes. L'orchestre et son chef obtinrent un résultat remarquable par l'absence complète de nervosité et par une souplesse bienfaisante. Ceci fut d'autant plus louable que le soliste, M. Roberto Galfetti, pianiste tessinois, sans doute très doué et musicien, souffrant peut-être d'une indisposition, manqua plus d'une fois de précision, de netteté et s'adonna parfois à une liberté trop peu disciplinée de l'interprétation. Pour terminer, on entendit l'ouverture d'Égmont par Beethoven, dont l'allegro, étant joué beaucoup trop lentement, manqua un peu de «sel» ; les cuivres et une vivacité rythmique bienvenue assurèrent cependant une excellente impression au finale.

La soirée de récréation qui suivit le concert à l'hôtel «Bären» donna aux délégués l'occasion d'entendre avec plaisir un petit programme choral présenté par les choeurs réunis de Langenthal, de savourer les boutades et drôleries d'un cabaret et de danser en styles ancien et moderne aux sons entraînants de l'orchestre «Columbia».

Le dimanche matin s'ouvrit dignement à 9 h. 30 par la présentation d'un beau programme au cours duquel les choeurs réunis de l'Oberaargau exécutèrent sous la direction compréhensive de M. Baldini la charmante messe en sol majeur de Schubert, composée à l'âge de dix-huit ans, et accompagnée adroitement par l'Orchesterverein. Les solis étaient confiés à Mlle Frieda Blatter (soprano) et à MM. Caspar Sgier (ténor) et Ernst Binggeli (basse), tous artistes sympathiques et visiblement dévoués à leur belle tâche. Une autre soliste, Mlle Elisabeth Gloor, violoniste, joua le fameux adagio du concerto pour violon de Mendelssohn, en lui donnant avec talent son charme mélodique, sa pureté d'intonation, soutenue par l'Orchesterverein, accompagnant discrètement et avec exactitude.

Ponctuellement, à 10 h. 15, l'assemblée des délégués ouvrit sa séance d'affaires sous la direction adroite et aimable de M. Robert Botteron, président central. Presque la moitié des 117 sections de la SFO (57) y étaient représentées par des délégués ; 38 sections firent excuser leur absence, 22 autres jugèrent ce geste inutile. M. Botteron put souhaiter une cordiale bienvenue non seulement aux 116 délégués, aux 7 membres du comité central et de la commission de musique, mais aussi à 3 membres d'honneur et à 5 invités, MM. Moine, chef du Département de l'Instruction publ. du Canton de Berne, Uzler, représentant du Département fédéral de l'Intérieur et de son chef, M. le conseiller fédéral Etter, Ischi, président du conseil communal de Langenthal, Stein, rédacteur du «Langenthaler Tagblatt» et Grieder, président de la section de Langenthal.

En renvoyant nos lecteurs au procès-verbal en langue française, nous ne voulons retenir ici des débats de l'assemblée des délégués que quelques observations et constatations. Notre bibliothèque centrale qui a pris un essor remarquable au cours de ces dernières années, connaît une affluence considérable de sections voulant effectuer un prêt de partitions et de matériel de parties d'orchestre. Or, l'assemblée décida de réduire la durée du prêt de six à quatre mois ce qui est un signe de l'intérêt que nos sections portent à la musique symphonique classique pour donner plus de poids à leurs programmes. L'assemblée comprit qu'il ne fallait pas laisser passer l'occasion d'exprimer à M. Emile Roos, bibliothécaire central, ses remerciements les plus vifs de son dévouement et des excellents services qu'il rend à cette institution si importante dans le cadre des activités musicales de nos sections.

En présence d'une suggestion d'augmenter, au sein de notre bibliothèque, le stock de musique légère et divertissante, nous estimons que le président de la commission de musique avait parfaitement raison de constater que la section «récréative» de la bibliothèque comportait déjà le nombre respectable de plus de 200 oeuvres et que, d'ailleurs, il y avait lieu d'encourager plutôt les tendances, actuellement manifestes, d'approfondir la valeur artistique de nos programmes que de favoriser la musique légère, parfois trop «populaire».

Le Gundeldinger Orchestre de Bâle exprima l'aimable suggestion d'organiser l'assemblée de 1954 ce qui fut unanimement accepté. Et déjà, les sections de Giubiasco et de Sursee, de se présenter amicalement pour héberger les déléguées en 1955 !

Un excellent banquet termina cette réunion à l'hôtel «Bären» au cours duquel M. Botteron fit ressortir les mérites de l'Orchesterverein Langenthal, cinquanteenaire, et qui fut embelli par un discours intéressant et plein d'éloquence de M. Moine, conseiller d'Etat bernois, discours français brossant un tableau succinct de l'importance de la pratique musicale aux écoles et dans les orchestres d'amateurs. M. Uzler transmit la sympathie de M. le conseiller fédéral Etter vis-à-vis de la SFO, M. Ischi souligna le plaisir que tout Langenthal éprouva à l'occasion de l'arrivée des délégués, et enfin, M. Grieder distribua au nom de l'Orchestre de Langenthal, à nos hôtes et à M. Botteron, de magnifiques gerbes de fleurs et un joli spécimen de la manufacture de porcelaine de Langenthal.

A l'issue du banquet et comme point final de l'assemblée, M. Botteron procéda à la mise à l'honneur de 24 membres de nos sections, dont 2 dames, élus vétérans fédéraux après 35 ans d'activité fidèle. L'importance du groupe des vétérans dans nos orchestres ressort du fait que 217 vétérans fédéraux furent nommés aux cours des dix dernières années. Nos lecteurs trouveront les noms des vétérans de 1953 aux pages 91 et 92 de «Sinfonia».

Ainsi se termina, au cours de l'après-midi, cette mémorable assemblée générale, une fois plus riche en impressions musicales, portée par un esprit de cordialité et de solidarité dont nous félicitons très sincèrement la SFO.

A.-E. Cherbuliez